



Le 24 mars 2021,

Accompagnement des salariés touchés par le cancer :
le CHU d'Angers, le CHU de Nantes
et l'Institut de Cancérologie de l'Ouest
s'engagent

Difficultés à appréhender la maladie, méconnaissance des traitements, de leurs effets et des dispositifs d'accompagnement des salariés, manque de communication et d'anticipation... le maintien ou le retour à l'emploi des professionnels touchés par le cancer est souvent compliqué. Pour renforcer le dispositif d'accompagnement de leurs professionnels, le CHU d'Angers, le CHU de Nantes et l'Institut de Cancérologie de l'Ouest se mobilisent en signant, ce mercredi 24 mars au CHU d'Angers, la charte de l'Institut National du Cancer (INCa) « Cancer et Emploi ». Celle-ci servira de cadre pour garantir la qualité de vie au travail (QVT) et limiter les difficultés et risques de désinsertions professionnelles liés à des pathologies cancéreuses. Les établissements pourront notamment s'appuyer sur les travaux du Site de Recherche Intégrée sur le Cancer (SIRIC) ILIAD, parmi lesquels le programme de recherche ReWork-QoL qui vise à mieux appréhender l'importance du cadre social et professionnel lors de la prise en charge du cancer.

Une charte ambitieuse pour favoriser l'activité professionnelle des hospitaliers touchés par le cancer

Les CHU d'Angers et de Nantes et l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO), trois établissements de santé majeurs des Pays de la Loire avec à eux seuls près de 20 000 professionnels, ont décidé de s'engager en signant la charte « Cancer et Emploi ». Charte élaborée dans le cadre du Club des entreprises animé conjointement par l'Institut national du cancer (INCa), l'Association nationale des DRH (ANDRH) et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et son réseau des Associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT).

« *Le cancer a de fortes répercussions sur la vie sociale et professionnelle*, rappelle le Pr Norbert Ifrah, Président de l'Institut National du Cancer (INCa) et hématologue au CHU d'Angers. *Des séquelles peuvent apparaître plusieurs années après le diagnostic. L'amélioration des traitements participe au maintien en emploi des salariés, mais elle ne doit faire oublier ni leurs effets indésirables ni leur impact sur le travail.* »

Fondée sur 11 principes et engagements opérationnels, cette charte a pour ambition de favoriser le maintien et le retour en emploi en limitant les principales difficultés rencontrées par les salariés et leurs employeurs : appréhension de la maladie, méconnaissance des traitements en constante évolution, de leurs effets, des dispositifs d'accompagnement déjà existants, ou encore manque de communication et d'anticipation... Ces difficultés peuvent, en effet, souvent mener à une désinsertion professionnelle. Sur 1 000 nouveaux cas de cancer diagnostiqués chaque jour en France, 400 concernent des personnes en activité professionnelle (8 400 sur 21 000 nouveaux diagnostics par an en Pays de la Loire), et près de 30 % d'entre elles perdent ou quittent leur emploi dans les 2 ans qui suivent le diagnostic ⁽¹⁾.

Le CHU d'Angers, le CHU de Nantes et l'ICO se mobilisent aussi pour leurs professionnels touchés par le cancer

Aussi, c'est autant par devoir d'exemplarité, par respect de l'effort quotidien de leurs équipes qui prennent en charge les patients atteints de cancer, que par souci du bien-être de leurs professionnels, que les trois établissements de santé ont décidé d'officialiser leur engagement dans cette démarche.

Pour Cécile Jaglin-Grimonprez, Directrice Générale du CHU d'Angers, « *la signature de la charte Cancer et Emploi est un sujet majeur qui répond à une préoccupation forte en tant qu'établissement de soins, en tant qu'employeur déployant une politique de qualité de vie au travail, en tant qu'établissement porteur de projets de recherche autour des pathologies professionnelles. Cette signature prend son sens puisqu'elle s'articule avec les établissements de la région réunis au sein du SIRIC, et qu'elle constitue un levier de travail en commun avec les partenaires du territoire, en-dehors du soin.* »

Des motivations on ne peut plus légitimes que partage Philippe El Saïr, Directeur Général du CHU de Nantes : « *Un cancer représente une rupture de vie sans précédent pour un professionnel. Son employeur se doit de le comprendre et de l'accompagner. C'est pourquoi le CHU de Nantes s'engage à travers la signature de la charte Cancer et Emploi pour développer la recherche dans ce domaine mais également favoriser le maintien dans l'emploi ou le retour à l'emploi des professionnels concernés.* »

Quant à l'ICO, « *il est à la fois l'employeur de professionnels qui peuvent être touchés par le cancer, et centre spécialisé dans cette pathologie,* témoigne le Pr Mario Campone, Directeur Général de l'établissement. *A ce titre, l'engagement dans la charte Cancer et emploi est une démarche naturelle et essentielle pour nous.* »

Par cette signature, les 3 établissements s'engagent ainsi à renforcer leurs dispositifs d'accompagnement de leurs professionnels touchés par le cancer et assurer le maintien ou le retour en emploi. Cet engagement fort s'impose comme la suite logique des politiques menées depuis plusieurs années par ces établissements, pour qui l'accompagnement des professionnels en arrêt constitue un élément majeur avec de nombreuses mesures déjà mises en place : maintien du lien entre salariés et employeur, disponibilité des services de ressources humaines pour répondre aux questions et sollicitations des salariés, suivi personnalisé régulier et échanges permettant d'anticiper une reprise de l'emploi, un aménagement de poste, une mobilité voire la redéfinition du projet professionnel.

« Je salue l'engagement de l'ICO, du CHU d'Angers et du CHU de Nantes, sous l'égide de l'INCa qui, par la signature de cette charte, prennent soin et favorisent le maintien et le retour à l'emploi de leurs agents touchés par le cancer. L'insertion dans la société et en particulier dans l'emploi contribue à limiter les séquelles de la maladie et à améliorer la qualité de vie des personnes malades du cancer. Les actions prévues par la charte apportent ainsi une réponse à une préoccupation des soignants qui peuvent eux aussi être touchés par la maladie. J'invite l'ensemble des employeurs des Pays de la Loire, qu'ils soient publics ou privés, à s'inscrire dans cette démarche d'accompagnement bienveillante de leurs collaborateurs. »

Jean-Jacques Coiplet, Directeur Général de l'ARS

ReWork-QoL : un programme de recherche pour faciliter le retour à l'emploi après cancer

Les 3 établissements signataires pourront s'appuyer sur les travaux de recherche portés par le Site de Recherche Intégrée sur le Cancer (SIRIC) ILIAD, consortium porté par les deux CHU et l'ICO et dirigé par le Pr Philippe Moreau, hématologue au CHU de Nantes.

Articulés autour du parcours de soins, ces travaux portent sur le parcours de vie des patients atteints d'un cancer en intégrant les problématiques d'inégalités sociales et de maintien en emploi face à la maladie. Parmi ces travaux, le programme de recherche Rework-QoL, porté par le Pr Yves Roquelaure et le Dr Florence Molinié, vise à apporter de nouvelles informations sur l'importance de l'environnement social et professionnel lors de la prise en charge du cancer, et d'étudier les facteurs de la qualité de vie et de la réintégration professionnelle post-thérapie.

A terme, les informations recueillies lors de cette étude doivent notamment permettre de :

- Définir et évaluer les risques de désinsertion professionnelle pour des personnes touchées par le cancer ;
- Proposer des outils permettant d'anticiper au mieux les difficultés de maintien ou de retour en emploi ;
- Préfigurer d'un réseau de partenaires (acteurs des sphères publique, privée, associatives qui travaillent à cette problématique) afin d'appuyer les entreprises dans cette démarche et décliner le programme Cancer et Emploi de l'INCa en région, programme incarné par la charte du même nom ⁽²⁾.

Centrée sur l'étude des facteurs de qualité de vie et de retour durable en emploi après un cancer du sein, les conclusions de Rework-QoL seront exploitées plus largement pour d'autres prises en charge (cancers, maladies chroniques).

Concrètement, après identification des patientes à risque, un consensus d'expertS doit permettre de faciliter les échanges entre les parties prenantes et d'orienter et ajuster les interventions en fonction de leurs besoins spécifiques (accès aux droits, soutien psychosocial, conseils professionnels, aménagement des postes, formation des salariés, sensibilisation des managers et employeurs, aide au reclassement professionnel...).

Pour y parvenir, la déclinaison régionale du programme Cancer et emploi de l'INCa, doit donc passer par la structuration d'un réseau local coordonné des différents acteurs du soin, du maintien en l'emploi et du monde économique et social, avec une mobilisation forte des services de santé au travail et des différentes parties prenantes (associations de patients, DRH, employeurs, partenaires sociaux, professionnels de santé...).

« Dès lors que l'on connaît les facteurs de risque de désinsertion professionnelle et que l'on dispose des bons outils pour anticiper ces difficultés, la plupart des aménagements de l'environnement de travail sont souvent simples, témoigne le Pr Yves Roquelaure. L'idée est d'insuffler une dynamique en agissant par bassin d'emploi. En partant des patients, nous pourrons, en collaboration avec les services de santé au travail et les associations de patients, décliner le programme en fonction des spécificités des différentes structures », et toucher ainsi le plus grand nombre d'entreprises, y compris les plus petites.

(1) Sources INCa et SIRIC ILIAD

(2) Pour en savoir plus sur la démarche Cancer et Emploi de l'INCa : <https://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Cancer-et-emploi>

Signataires de la Charte Cancer et emploi au CHU d'Angers le 24 mars 2021

Etaient présents à la signature de la charte de l'INCa Cancer et Emploi ce mercredi 24 mars 2021 au CHU d'Angers

- **Pr Mario Campone**, Directeur Général de l'ICO,
- **Philippe El Saïr**, Directeur Général du CHU de Nantes,
- **Cécile Jaglin-Grimonprez**, Directrice Générale du CHU d'Angers,
- **Pr Norbert Ifrah**, Président de l'Institut National du Cancer (INCa)
- **Jean-Jacques Coiplet**, Directeur Général de l'ARS Pays de la Loire.

En présence des :

- **Pr Yves Roquelaure**, Coordonnateur du programme Rework-QoL,
- **Pr Philippe Moreau**, Directeur du SIRIC ILIAD



Contacts Presse

Audrey Capitaine – CHU Angers

Relations presse – Rédactrice

Tél. : 02 41 35 79 97

audrey.capitaine@chu-angers.fr

Emmanuelle Dubois – CHU de Nantes

Attachée de presse

Tél. : 02 40 08 71 85

emmanuelle.dubois@chu-nantes.fr

Fanny SEGUIN – ICO

Directrice communication, marketing et relations internationales

Tél. : 02 40 67 98 68

Fanny.Seguin@ico.unicancer.fr

Annexe - 11 engagements

« 11 engagements pour améliorer l'accompagnement des salariés touchés par le cancer et promouvoir la santé » *(extraits de la charte Cancer et Emploi établie par l'INCa)*

1. Maintenir un lien en proposant au salarié absent de le tenir au courant de l'actualité et des évolutions de l'entreprise afin de lui permettre de conserver un sentiment d'appartenance.
2. Informer et sensibiliser le salarié sur l'intérêt de la visite de pré-reprise afin de lui permettre d'exprimer ses attentes et de construire avec lui, le cas échéant, son nouveau projet professionnel.
3. Construire avec le salarié un parcours de maintien ou de reprise en adéquation avec son projet autour des actions suivantes :
 - constituer une équipe pluridisciplinaire qui analysera conjointement les actions et en particulier l'organisation à mettre en œuvre ;
 - identifier et nommer un référent dans l'entreprise qui pourra être son point de contact et faciliter son maintien ou son retour en emploi ;
 - mettre en place l'entretien de retour à l'emploi après une absence quelle qu'en soit sa durée ;
 - répertorier et faire connaître aux salariés l'ensemble des partenaires (Service d'appui pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth), assistant de service social, organismes de prévoyance, assurances maladies complémentaires, notamment) pouvant offrir un accompagnement ou des prestations pour le salarié.
4. Sensibiliser et informer les acteurs de l'organisation concernés (professionnels des ressources humaines, managers, représentants des salariés, notamment) sur les effets des pathologies cancéreuses et leurs conséquences au travail.
5. Former les référents aux entretiens de retour à l'emploi et à l'accompagnement des managers.
6. Accompagner les managers dans la gestion du collectif de travail impacté par cette nouvelle organisation (éléments d'information à délivrer).
7. Mettre à disposition des salariés des offres d'associations de patients et d'utilisateurs du système de santé.
8. Diffuser auprès de l'ensemble des salariés des outils d'information et de promotion de la santé, en particulier ceux mis à disposition par les organismes publics.
9. Mettre en œuvre des actions concrètes de promotion de la santé (tabac, alcool, alimentation, activité physique, information sur les dépistages) en s'appuyant sur les différents acteurs (organismes publics, professionnels de santé, associations, mutuelles, préventeurs).
10. Établir un bilan annuel avec suivi des actions.
11. Participer au Club des entreprises pour échanger sur les bonnes pratiques et faire le point sur les différentes actions mises en place.

Annexe – Les partenaires

Avec ses 6 700 professionnels, le **CHU d'Angers** assure pour l'Est des Pays de la Loire la triple mission des établissements hospitalo-universitaires (soins, enseignement, recherche). Une mission affirmée par son Projet d'Établissement 2020-2024 qui, articulé avec les objectifs du programme Régional de Santé, accorde une place prépondérante à la structuration de la prise en charge en matière de cancérologie et de prévention des maladies chroniques. Le CHU a structuré en 2020 d'une Fédération de cancérologie, qui a vocation à coordonner les acteurs internes en vue d'améliorer les délais de prises en charge diagnostique des patients, de sécuriser les parcours et de mettre en place les nouvelles approches thérapeutiques efficaces (robot chirurgical, CAR T cells). Y est adossée une dynamique relative aux soins de support (prise en charge de la douleur et soins palliatifs) et aux activités diagnostiques (imagerie et biologie hautement spécialisées) en vue d'une amélioration de la prise en charge des patients. S'y ajoute une attention particulière aux conditions de travail des professionnels, via un projet Qualité de vie au Travail affirmé.

Sixième établissement français, le **CHU de Nantes** assure une triple mission de soin, d'enseignement et de recherche. En prenant en charge les affections les plus graves et en délivrant les traitements les plus complexes, il constitue un pôle d'excellence, de recours et de référence aux plans régional et interrégional tout en délivrant des soins courants et de proximité au profit des 800 000 habitants de la métropole Nantes/Saint-Nazaire. Il dispose d'une prise en charge complète des principales tumeurs hématologiques et solides de l'adulte et de l'enfant. Plus d'une vingtaine de services spécialisés mettent leur expertise médicale et scientifique au service de l'activité de cancérologie. Le CHU de Nantes assure ainsi une prise en charge complète en matière de cancérologie : prévention, diagnostic, traitement, soins de support et d'accompagnement... Il est le 1^{er} centre français et le 4^e centre en Europe en termes de publications sur le myélome multiple.

L'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) fait partie du groupe UNICANCER qui réunit les 18 Centres de Lutte contre le Cancer de France. L'ICO est un Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif. A ce titre, aucun dépassement d'honoraires ni activité libérale n'y sont pratiqués. Il accueille chaque année près de 46 000 patients et répond à 3 missions : le soin, la recherche et l'enseignement. Spécialisé en Cancérologie, l'ICO propose une prise en charge globale et personnalisée du patient qui va du diagnostic jusqu'à l'après-cancer.

En 2017, le Site de Recherche Intégrée sur le Cancer (SIRIC) ILIAD, porté par l'Institut de Cancérologie de l'Ouest, le CHU d'Angers et le CHU de Nantes, a été labellisé par l'Institut National du Cancer (INCa). Le Siric Iliad porte de nombreux travaux de recherche dont Rework-Qol

